

RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1965 B 00024

Numéro SIREN : 653 720 243

Nom ou dénomination : A.T. DEMENAGEMENTS BOURGES

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 4028

Désignation de l'entreprise : SARL A.T. Déménagements Bourges		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Enclos des bénédictions		18000 BOURGES						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 6 5 3 7 2 0 2 4 3 0 0 0 2 7								
		Exercice N, clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 200	6 200		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	15 092		15 092	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	133 582	22 462	111 120	108 900
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	15 980	15 980		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	37 105	33 936	3 169	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	302 885	225 855	77 030	83 524
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	264 428		264 428	264 580
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	50 950		50 950	50 798
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	29 349		29 349	18 955		
TO TAL (II)		BJ	BK	855 572	304 433	551 139	541 849	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	8 775		8 775	8 775
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	716		716	884
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	673 561	115 255	558 306	529 991
		Autres créances (3)	BZ	CA	959 569		959 569	929 360
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	8 453		8 453	3 526	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	119 233		119 233	79 095	
	TO TAL (III)	CJ	CK	1 770 308	115 255	1 655 053	1 551 630	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 625 880	419 688	2 206 192	2 093 479	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	29 349	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL A.T. Déménagements Bourges		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)	DA	70 880	70 880
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	110 000	110 000
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 088	3 088
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	84 037	84 037
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	(92 118)	(64 717)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 611	(27 400)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	216 498	175 888
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	317 265	344 207
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	23 988	116 138
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30 587	30 818
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	426 127	317 089
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 165 077	1 075 586
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 650	33 753
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 989 694	1 917 591	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 206 192	2 093 479	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 959 107	1 886 773	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	112 265	139 207	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.T DEMENAGEMENTS BOURGES
S.A.R.L au capital de 70 880 euros
SIEGE SOCIAL : 3 Enclos des Bénédictins
18000 BOURGES
653 720 243 RCS BOURGES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 09 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf septembre, à 10 heures 30, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents ou représentés :

- Madame Marie-Ange LEGERET, propriétaire de cinq cent huit parts
Ci..... 508 parts
- Mademoiselle Anne TESSIOT, propriétaire de quatre cent soixante-six parts
Ci..... 466 parts
- Monsieur François TESSIOT, propriétaire de mille sept cent quarante et une parts
Ci..... 2 206 parts
- Madame Françoise TESSIOT, propriétaire de mille deux cent cinquante parts
Ci..... 1 250 parts

Total des parts des associés présents ou représentés : 3 922 parts en pleine propriété sur les 4 430 parts composant le capital social.

Monsieur François TESSIOT préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Le texte des projets de résolution.

FT

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées.

Le Président donne lecture :

- Du rapport de la gérance ;
- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, lesquels font apparaître un bénéfice de 40 611 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice..... 40 611 euros

Affectation :

Au compte report à nouveau..... 40 611 euros

FT

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions nouvelles qui y sont mentionnées et ratifie les modifications apportées aux conventions antérieures dont l'exécution se poursuit.

Cette résolution soumise au vote auquel les associés intéressés, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

La gérance

